

Une expérience de démocratie et de citoyenneté.....

Conseil communal des Enfants Début octobre les enfants des classes de 3ème à 6ème année primaire de tous les réseaux d'enseignements confondus de l'entité de Colfontaine vont être appelés à élire, parmi leurs camarades de classe de 5ème année uniquement, leurs représentants qui siégeront au sein futur du Conseil communal des Enfants.

Ces enfants élus élaboreront et réaliseront des projets d'intérêt collectif, avec imagination et réalisme.

Cet apprentissage à la citoyenneté se manifeste grâce au Conseil Communal des Enfants. Les enfants ont un rôle à jouer, car ils ont des idées sur tous les sujets de la vie quotidienne qui les touchent.

Ils apportent leur enthousiasme, leur capacité à rêver, leur imagination, leur sérieux, leur réalisme et leur spontanéité.

Leurs démarches bousculent parfois le monde adulte – pensé par des adultes – mais elles contribuent au développement de la démocratie locale.

Si le Conseil communal des enfants constitue un lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif, de la démocratie, il est aussi un lieu de formation de la personne humaine, libre et critique.

Les enfants ont besoin de s'exprimer en dehors d'un cadre fixé par l'adulte, de manière revendicative à certains moments, de manière plus spontanée, plus artistique à d'autres.

Responsabiliser les enfants est une passerelle qui les conduit vers la tolérance, le respect des autres et de soi-même...vers la citoyenneté.

Que va-t-on proposer aux enfants ?... La possibilité :

- d'exprimer leurs points de vue,
- de confronter leurs opinions,
- de faire connaître leurs idées, et de les défendre auprès des élus locaux,
- de participer de façon active à la vie de leur quartier, de leur commune en réalisant des projets dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens,
- de débattre démocratiquement.

Conditions pour être candidat(e) ?

- Il est indispensable que tu fréquentes une classe de 5ème année primaire d'une école de Colfontaine, tous réseaux d'enseignement confondus. (un folder explicatif et les autorisations

nécessaires seront distribués aux élèves concernés).

- Tes parents doivent impérativement approuver ton choix en complétant des autorisations.
- Tu poseras ta candidature auprès de ton titulaire de classe.
- Dès lors, tu pourras commencer ta campagne électorale en organisant de petites réunions, une campagne d'affichage afin de faire connaître aux autres les causes que tu essayeras de défendre si tu es élu.
- Le jour des élections tu seras un candidat respectueux de la décision finale, du scrutin final.
- Si tu es élu, tu siègeras au sein du Conseil communal des Enfants pour un mandat de 2 ans.
- Le plus important reste à effectuer : expliquer aux camarades de ta classe, de ton école, le travail effectué au CCE.

Comment va fonctionner le CCE ?

Une fois élus, les jeunes conseillers(ères) prêteront serment lors de mise en place officielle du CCE.

- Ils se réuniront une fois par mois (hormis les vacances d'été) sous la conduite d'un animateur.
- Des adultes aideront les jeunes élus dans la réalisation de leur mission : l'animateur, les élus adultes, le personnel communal et les enseignants.
- D'autres personnes voudront peut-être mettre leur savoir-faire et leur savoir à la disposition des jeunes conseillers(ères)...

Quelques thèmes à aborder....

La sécurité routière
Sports et loisirs
Culture, tourisme et folklore
Environnement et propreté publique
Aide aux personnes / solidarité
Santé
Tiers monde
Aménagement de l'espace
Bourse d'échange de jouets, ...
Autres.....

Calendrier pour la formation et l'installation du CCE

Au cours des mois de mai et juin :

- Animations « Je connais ma commune » dans les écoles de Colfontaine.
- Exposition « Le petit citoyen illustré » pour sensibiliser les enfants à la démocratie, la citoyenneté et la participation.

Fin septembre et début octobre :

Information sur le déroulement des élections et le fonctionnement du CCE.

Du 20 au 27 octobre : campagne électorale

Conseil communal des Enfants

Écrit par Administrator
Mercredi, 05 Août 2009 13:41 -

Du 27/10 au 29/10 : élection

Mise en place officielle du CCE : le vendredi 14 novembre à 18h30

En collaboration avec le CRECCIDE (Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie)